Swissairland SA
Chemin du Pont du Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates
Tél. : +41(0)22 794 24 77
Web : www.swissairland-tech.ch
E-Mail : info@swissairland-tech.ch

Politique des Droits Humains

Nous, Swissairland, reconnaissons notre responsabilité en matière de respect des droits de l'homme. Nous pensons que notre entreprise a un rôle à jouer dans la protection et la promotion des droits de l'homme.

Swissairland s'engage à respecter les droits de l'homme internationalement reconnus dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement. Conformément aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, notre politique est fondée sur les normes internationales de la Déclaration universelle des droits de l'homme et de la Déclaration de l'Organisation internationale du travail (OIT) relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

Les droits de l'homme désignent un ensemble de libertés et de droits fondamentaux qui appartiennent à chaque personne dans le monde, indépendamment de son origine, de ses croyances ou de la manière dont elle choisit de vivre sa vie. Il s'agit d'un vaste concept, avec des dimensions économiques, sociales, culturelles, politiques et civiles. Pour Swissairland, respecter les droits de l'homme signifie s'assurer que toute personne impliquée dans, ou entrant en contact avec, nos opérations, nos chaînes d'approvisionnement et nos produits est traitée avec dignité, respect, équité et égalité.

Notre politique définit les principes généraux qui régissent la manière dont nous menons nos activités au sein de Swissairland. Avec nos employés et nos partenaires commerciaux, nous nous engageons à faire progresser la mise en œuvre de cette politique dans l'ensemble de nos activités et de nos chaînes d'approvisionnement. Nous reconnaissons que des défis uniques à ces normes peuvent survenir et nous travaillerons à relever ces défis en partenariat avec les partenaires et les parties prenantes concernés :

1. L'emploi est librement choisi
2. Liberté d'association
3. Les conditions de travail sont sûres et hygiéniques
4. Le travail des enfants n'est pas utilisé
5. Des salaires décents sont versés
6. Les heures de travail ne sont pas excessives
7. Aucune discrimination n'est pratiquée
8. Un emploi régulier est fourni
9. Aucun traitement dur ou inhumain n'est autorisé

Swissairland SA
Chemin du Pont du Centenaire 109
1228 Plan-les-Ouates
Tél. : +41(0)22 794 24 77
Web : www.swissairland-tech.ch
E-Mail : info@swissairland-tech.ch

Swissairland s'efforcera en permanence d'intégrer cette politique dans tous les processus et procédures pertinents de l'entreprise afin de garantir sa mise en œuvre effective.

Nous reconnaissons que nous devons prendre des mesures pour identifier et traiter tout impact négatif réel ou potentiel, qu'il soit directement ou indirectement lié à nos activités ou relations commerciales. Nous comprenons que la diligence raisonnable en matière de droits de l'homme est un processus dynamique et continu qui nécessite d'agir sur les résultats, de suivre nos actions et de communiquer à nos parties prenantes la manière dont nous traitons les impacts.

Comme nos risques et impacts en matière de droits de l'homme peuvent varier dans le temps, cette politique sera soumise à révision si notre processus de diligence raisonnable en matière de droits de l'homme s'avère inadéquate.

Nom : Gojun Matia

Fonction : Directeur Général

Date d'effet : 19.01.2027

Signature :

